

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: smirtom

Numéro national d'identification: 25450216400034

Adresse postale: parc d'activités de Chaumont 20 Route de Chaumont

Ville: Corquilleroy

Code NUTS: FRB06 Loiret

Code postal: 45700

Pays: France

Point(s) de contact: M. DECULTOT Frédéric, Directeur du Smirtom

Courriel: Frederic.decultot@smirtom.fr

Téléphone: +33 238877934

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.smirtom.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_KW3FRN33sF

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique

via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_KW3FRN33sF

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Organisme de droit public

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

marché de tri aux standards CITEO issu de la collecte sélective sur la région de Montargis, transfert de déchets recyclables

Numéro de référence: 23-04

II.1.2) Code CPV principal

90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

accord-Cadre comprenant entre autres les prestations suivantes : – tri selon les standards CITEO du flux multi matériaux papiers/emballages collecté par le SMIRTOM, en extension des consignes de tri (Ect), – transport vers le centre de tri, – chargement et transport des refus de tri vers l'uve d'amilly, – chargement et expéditions des matériaux triés vers les repreneurs désignés

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur hors TVA: 3 842 000.00 EUR

II.1.6)Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.2)Description

II.2.2)Code(s) CPV additionnel(s)

90510000 Élimination et traitement des ordures

II.2.3)Lieu d'exécution

Code NUTS: FRB06 Loiret

Lieu principal d'exécution:

smirtom Parc d'activités de Chaumont 20 route de Chaumont 45120 Corquilleroy

II.2.4)Description des prestations:

accord-Cadre comprenant entre autres les prestations suivantes :– tri selon les standards CITEO du flux multi matériaux papiers/emballages collecté par le SMIRTOM, en extension des consignes de tri (Ect),– transport vers le centre de tri,– chargement et transport des refus de tri vers l'uve d'amilly,– chargement et expéditions des matériaux triés vers les repreneurs désignés

II.2.5)Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6)Valeur estimée

Valeur hors TVA: 3 842 000.00 EUR

II.2.7)Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

le nombre de période de reconduction est fixée à 3. L'Accord-Cadre se renouvelle par reconduction expresse et par période de 12 mois sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse excéder 48 mois

II.2.10)Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11)Information sur les options

Options: non

II.2.13)Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14)Informations complémentaires

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1)Conditions de participation

III.1.1)Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

les renseignements à fournir par le candidat concernant sa situation juridique sont énoncés dans le règlement de la consultation

III.1.2)Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3)Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.2)Conditions liées au marché

III.2.2)Conditions particulières d'exécution:

accord-Cadre mono attributaire qui fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Il est conclu avec un maximum par période en quantité, exprimée en tonne (v. Les quantités à l'ae) L'Accord-Cadre prendra effet à compter de sa notification. Toutefois, le délai d'exécution de la période initiale de 12 mois, débutera au 1er janvier 2024. Dans

l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1^{er} janvier 2024, c'est la date de notification de l'accord-cadre qui constituerait le point de départ du délai d'exécution de 12 mois de la période initiale, et des reconductions éventuelles. Le nombre de période de reconduction est fixée à 3. L'Accord-Cadre se renouvelle par reconduction expresse et par période de 12 mois sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse excéder 48 mois

Section IV: Procédure

IV.1)Description

IV.1.1)Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3)Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.8)Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2)Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2)Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 27/10/2023

Heure locale: 12:00

IV.2.3)Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4)Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

français

IV.2.6)Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 3 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7)Modalités d'ouverture des offres

Date: 30/10/2023

Heure locale: 08:00

Lieu:

smitrtom Parc d'activités de Chaumont 20 route de Chaumont 45120 Corquilleroy

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1)Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2)Informations sur les échanges électroniques

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3)Informations complémentaires:

accord-Cadre mono attributaire qui fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Il est conclu avec un maximum par période en quantité, exprimée en tonne (v. Les quantités à l'ae) L'Accord-Cadre prendra effet à compter de sa notification. Toutefois, le délai d'exécution de la période initiale de 12 mois, débutera au 1^{er} janvier 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1^{er} janvier 2024, c'est la date de notification de l'accord-cadre qui constituerait le point de départ du délai d'exécution de 12 mois de la période initiale, et des reconductions éventuelles. Le nombre de période de reconduction est fixée à 3. L'Accord-Cadre se renouvelle par reconduction expresse et par période de 12 mois sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse excéder 48 mois

VI.4)Procédures de recours

VI.4.1)Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: tribunal Administratif d'orléans

Adresse postale: 28 Rue de la Bretonnerie

Ville: Orleans

Code postal: 45000

Pays: France

Courriel: Grefe.ta-orleans@juradm.fr

VI.4.2)Organe chargé des procédures de médiation

Nom officiel: tribunal Administratif d'Orléans

Adresse postale: 28 Rue de la Bretonnerie

Ville: Orléans Cedex1

Code postal: 45057

Pays: France

VI.4.3)Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours Pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.4.4)Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel: comité interrégional de règlement amiable des litiges de Nantes

Adresse postale: 22 mai Pablo Picasso BP 24209 Fax : 02 53 46 79 79

Ville: Nantes Cedex

Code postal: 44042

Pays: France

Téléphone: +33 253467983

VI.5)Date d'envoi de l'avis au BOAMP : le 20/09/2023

Date d'envoi de l'avis au JOUE : le 20/09/2023

Date de mise en ligne du présent avis sur le site du Smirtom : le 26/06/2023